

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-676

présenté par
M. Morin

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de supprimer le présent article.